

tandis que la route de Québec, au contraire, était à peu près sûre, les embarcations française y passant sans cesse. Hertel voulut se tailler un fief dans un endroit qui se trouva, sept ou huit années plus tard, enclavé dans la seigneurie du cap de la Madeleine. La concession, qui lui en fut accordée le 5 avril 1644 par M. de la Ferté, abbé de Ste Madeleine, mesurait une demie lieue le long du fleuve, " au lieu appelé l'Arbre-à-la-Croix."

L'Arbre-à-la-Croix est un nom qui paraît avoir été donné de bonne heure à la pointe de l'embouchure de la rivière des Cormiers qui domine l'anse du cap de la Madeleine. Cette position a dû, en effet, attirer tout d'abord l'attention des Français, qui non-seulement naviguaient sur le fleuve mais traitaient avec les Algonquins et les Montagnais sur le rivage qui relie Sainte-Anne de la Pérade au Saint-Maurice.

Entre le fief Hertel, ou de l'Arbre-à-la-Croix et la seigneurie de Batiscan concédée cinq ans auparavant, restait une espace d'une lieue et un quart qui devint, vingt ans plus tard, la seigneurie de Champlain. Celle du Cap, dont le fief de l'Arbre-à-la-Croix forme la partie inférieure, n'était pas encore concédée et ne le fut que sept ou huit ans après 1643.

Hertel défricha partie du fief et y fit élever une maison de charpente par Sébastien Dodier. Rien de pareil n'existait entre Port-neuf et les Trois-Rivières.

Sans la guerre, tout allait bien.

XV.

Au printemps de 1644, les Iroquois lancèrent dix bandes sur le fleuve. Le nombre de ces guerriers, l'habileté de leurs chefs, leurs armes européennes, la terreur que leurs courses passées avaient répandue partout, leur donnaient la prépondérance. On ne fut pas longtemps sans avoir à déplorer l'audace croissante et les triomphes de ces furiens.

Aux Trois-Rivières, l'approche de trois de ces corps n'était pas encore soupçonnée, lorsque, le 27 avril, profitant du premier passage du fleuve libre de glace, le Père Bressani s'embarqua avec un jeune Français et les six Hurons convertis, sur trois canots pour se rendre dans les missions de la baie Georgienne, ce qui se faisait en passant par Montréal, la rivière Ottawa, la Matawin, le lac Nipissingue et la rivière des Français,— disons deux cent cinquante lieues. Parvenue à une lieue des Trois-Rivières, le canot du